

Médiathèque Jeanne ROLLINCE

Règlement multimédia

La Médiathèque est un service public ouvert à tous à vocation culturelle, chargé de contribuer aux loisirs, à l'information, à la documentation et à la formation.

L'usage d'Internet à la Médiathèque est destiné à la découverte du Web et à la recherche documentaire. Il est un complément au fond offert par les autres services

Service multimédia

Cinq postes de consultation sont à la disposition des usagers :

Ces postes sont réservés uniquement à la consultation des CD, DVD et à celle du Web

Accès au service

Le service est accessible à tout abonné.

Il est obligatoire d'être inscrit à la médiathèque pour utiliser Internet : la carte d'inscription devra être présentée avant chaque connexion.

Nombre d'utilisateurs par écran

La consultation est limitée à deux personnes maximum par écran.

Aucune personne supplémentaire ne sera acceptée.

En cas de litige, la personne responsable du service se réserve le droit d'interrompre la consultation.

Durée de la consultation

En cas d'affluence, la consultation sera limitée à 45 min.

Impressions

La consultation de CD, DVD et d'Internet est gratuite.

La Médiathèque n'est pas responsable de la qualité et de la quantité des informations recueillies sur Internet ni des problèmes techniques liés au réseau téléphonique.

Tous frais de restauration suite à la dégradation de fichiers seront à la charge financière du responsable.

Les impressions sont autorisées et limitées à 3 pages. Le personnel doit être prévenu avant toute impression.

Age des utilisateurs

L'accès aux DVD est ouvert à tout le monde sans condition d'âge.

L'accès à Internet : pour les moins de 14 ans, une autorisation parentale devra être signée et la consultation est placée sous la responsabilité des parents

Pour les moins de 14 ans le poste de consultation est uniquement celui situé au rez de chaussée.

CD-ROM ou DVD

Tous les CD ou DVD disponibles du catalogue sont consultables.
Seule la consultation des CD ou DVD appartenant à la Médiathèque est autorisée.

Internet

Ne sont pas autorisés :

- les accès dans les autres fichiers
- le courrier électronique (sauf par l'intermédiaire de sites)
- les forums de discussion
- les transferts de fichiers
- le commerce électronique
- les téléchargements sur disquette ou disque dur ou tout autre support.

Netiquette ou charte de bonne conduite

L'utilisateur doit se conformer au règlement général de la Médiathèque sur le respect des personnes et des biens, et notamment au présent règlement multimédia.

L'utilisateur doit

- Respecter les lois en vigueur (droit d'auteur, respect de la personne humaine, délit d'incitation à la haine raciale...). N'est pas admise la consultation de sites contraires aux missions des établissements publics et à la législation française, notamment ceux faisant l'apologie de la violence, de discrimination ou de pratiques illégales, les sites contraires à la morale (pornographie)
- Respecter le matériel : afin d'éviter la propagation de virus, la lecture de tous supports n'est pas autorisée sur les postes de consultations Internet. Il est interdit de modifier la configuration des équipements.

L'utilisateur s'engage à :

- ne pas modifier ou détruire des informations,
- respecter le fonctionnement normal du réseau
- ne pas porter atteinte à la sensibilité des autres usagers par l'intermédiaire de messages, textes ou images à caractère provocant.
- Il est exigé des adhérents un comportement correct ainsi que le calme dans l'ensemble de la structure. Toute personne dont le comportement perturberait le bon fonctionnement de l'espace multimédia se verra exclure temporairement ou définitivement selon le cas.
- Il est interdit de boire ou de manger dans l'espace multimédia.

Le personnel de la médiathèque fera cesser la consultation de tout site contrevenant au règlement, exclura le transgressant et pourra envisager des poursuites auprès des autorités compétentes (article 227-24 du code pénal : 3 ans d'emprisonnement et 70 000€ d'amende)
Le règlement multimédia sera mis à la disposition de tout usager du service et devra être signé.

Nom, prénom, date et signature